

MOT DU MAIRE



Depuis l'adoption de notre Politique culturelle en 2014, le portrait démographique de la ville et le paysage artistique ont beaucoup changé : les acteurs et les événements ont évolué, le développement du numérique a révolutionné plusieurs aspects de la consommation culturelle et a entraîné de nouvelles réalités. Afin de poursuivre son travail de soutien à la culture locale, la Ville de Saint-Constant a souhaité mettre à jour sa politique pour qu'elle reflète les besoins de sa population. Une vie municipale ne peut être complète sans un volet culturel vivant. C'est pourquoi la Ville de Saint-Constant est heureuse de vous présenter une politique à l'image des Constantins, forte de son patrimoine, riche de ses citoyens, confiante en l'avenir.

MOT DE LA PRÉSIDENTE



DU COMITÉ DES LOISIRS ET CONSEILLÈRE MUNICIPALE JOHANNE DI CESARE

La culture est un outil important pour notre Ville afin de créer des actions structurantes, innovantes et rassembleuses. Elle touche les petits et les grands et permet les échanges et les rencontres entre nos citoyens. Vos élus se font un devoir de présenter une politique à l'image de notre population et sont fiers d'être encore une fois au rendez-vous pour mettre en place des activités et des événements rassembleurs tout en permettant à nos artistes et artisans de mettre leurs talents à l'honneur.

REMERCIEMENTS

Cette Politique culturelle a vu le jour grâce à la participation de plusieurs personnes. La Ville de Saint-Constant tient à remercier tous ceux et celles qui ont répondu à la consultation en ligne. Un remerciement particulier aux membres du comité de pilotage qui ont guidé la démarche et l'élaboration de la politique.



COMITÉ DE PILOTAGE

Nadine Cloutier	Exporail
Nathalie Groulx	Bibliothèque de Saint-Constant
Janick Ericksen	Artiste
Mignonne Pouliot	Société d'histoire et de patrimoine de Lignery
Marc-Roger Labrecque	Urbanisme
Julie Poulin	MRC Roussillon
Gabriel Armand	Coordonnateur jeunesse - Ville de Saint-Constant

AVEC LA COLLABORATION DE :

Corinne Desfossés	École de danse, musique (privée)
Éric Bouchard	Citoyen, passionné d'histoire

1. INTRODUCTION

Dès 2014, la Ville de Saint-Constant adoptait sa première politique en matière de culture. Il s'agissait alors d'un premier positionnement pour l'administration municipale en matière de développement culturel. En plein développement, la municipalité mise encore plus sur la culture pour assurer à ses citoyens la qualité de vie à laquelle ils aspirent. Travaillant à mettre en place les services et les infrastructures nécessaires pour une pratique culturelle optimale, la Ville accroît son engagement à assurer un développement culturel à la hauteur des aspirations de sa population.

Les dimensions traitées par la Politique culturelle font référence à l'apprentissage, à la pratique, à l'appréciation et à l'intégration de toutes manifestations de la culture à des fins de développement personnel et collectif à travers :

- Les arts;
- La littérature;
- La préservation et la mise en valeur du patrimoine;
- L'appropriation de l'histoire locale.

À travers son développement culturel, Saint-Constant veut une fois de plus donner tout son sens à l'énoncé : « **Une ville qui nous ressemble, une ville qui nous rassemble** ».





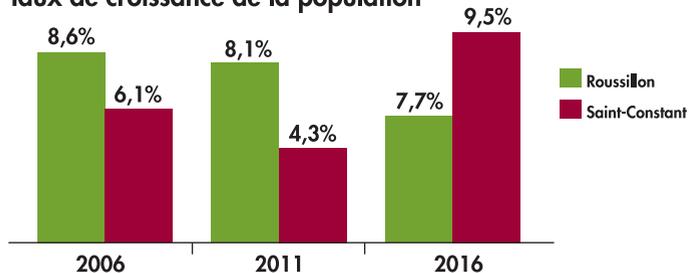
2. DES ENJEUX AU CŒUR DE LA VIE CITOYENNE

L'actualisation de la Politique culturelle est apparue nécessaire en constatant l'évolution de la Ville entre 2014 et 2018. C'est donc en prenant acte d'enjeux précis qu'un comité de travail a analysé le cadre de vie constantin et suggéré une voie pour mieux répondre aux besoins des citoyens. Retenons les enjeux suivants :

2.1. UNE POPULATION QUI PREND UN NOUVEAU VISAGE

La population de Saint-Constant s'est accrue au cours des dix (10) dernières années. Pendant cette période, la croissance de Saint-Constant a atteint 14 %.

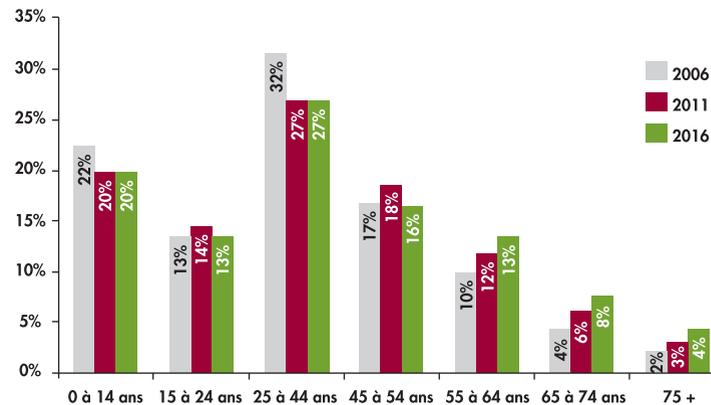
Taux de croissance de la population



Réf. : Statistique Canada

Sans surprise, la représentation des citoyens de 55 ans et plus devient plus importante au fil du temps passant de 16 % en 2006 à 25 % en 2016. Le groupe des 25-44 demeure toujours aussi important, constituant 27 % de la population depuis 5 ans. La présence des 0-24 ans est relativement stable.

Population par groupe d'âge Saint-Constant



Réf. : Statistique Canada

2.2. L'IMPLICATION CITOYENNE À CONSIDÉRER

Les citoyens sont présents dans la vie culturelle locale. En effet, on voit beaucoup d'adultes de tous âges et de jeunes familles lors des événements publics, particulièrement en saison estivale. Afin de pallier à la plus faible participation des jeunes, un nouveau lieu leur est accessible; le Service préado ado (SPA²). La programmation est actuellement en développement.

On dénombre peu d'artistes constants dans l'espace public. Ceci s'explique en partie par le peu d'occasions de rencontres et l'offre de services limités qui leur sont destinés.

L'implication bénévole en culture, comme dans d'autres secteurs, reste fragile; l'engagement bénévole s'exerce plus facilement dans une perspective de courte durée qu'à long terme.

On comprend aussi que l'implication citoyenne est intimement liée à l'appartenance et au sentiment de fierté. Dans cet esprit, il est permis de croire que les citoyens accentueront leur attachement à leur ville à travers plusieurs dimensions associées à leur mode de vie. Avoir accès à des services dans leur localité et vivre dans un bel environnement sont certainement deux pistes où la culture jouera un rôle de premier plan.

Un autre enjeu important s'inscrit au chapitre de l'implication citoyenne; il s'agit de l'engagement de propriétaires privés à investir dans une restauration respectant le caractère patrimonial de leur demeure. En effets, les coûts, l'attrait pour le design contemporain, le retour intangible sur l'investissement ou le peu d'intérêt des connaissances de l'histoire locale, la méconnaissance de la valeur patrimoniale de leur demeure, font en sorte que plusieurs édifices patrimoniaux sont menacés.



2.3. DES LIEUX DE RENDEZ-VOUS

Plusieurs nouveaux équipements verront le jour dans les prochaines années, permettant aux citoyens d'avoir une vie culturelle de proximité riche: nouvelle bibliothèque, nouveau centre municipal, plateaux de diffusion. Bien qu'il y ait une détérioration du patrimoine depuis quelques années, on note une amélioration des aménagements publics pouvant accueillir des événements artistiques et les citoyens à mobilité restreinte. Une préoccupation pour la qualité de l'ensemble du paysage urbain s'observe: construction, mise en valeur, intégration de qualité architecturale et d'aménagements extérieurs.

Bien que ces lieux aient des missions diverses, les arts devraient s'y inviter permettant ainsi une animation du cadre de vie. Puisqu'il n'existe pas vraiment de « centre-ville », de cœur urbain où les citoyens peuvent sentir une effervescence, il est permis de croire qu'une présence des arts et de la culture dans différents pôles de la municipalité contribuera à la qualité de vie des citoyens.

La présence sur le territoire du Musée Ferroviaire canadien Exporail est très certainement un atout sur le plan de la vitalité culturelle locale. Le musée présente une programmation en lien avec sa mission et joue aussi un rôle significatif en tant qu'acteur culturel, tant en mettant à la disposition du milieu des espaces d'animation qu'en collaborant à un pan de l'offre locale.

La Ville a annoncé un investissement de 3,5 millions de dollars pour la requalification, la mise en valeur et la conservation du château d'eau de Saint-Constant. Le projet consiste à requalifier ce bâtiment, aujourd'hui désaffecté, et à le mettre en valeur en y aménageant un centre d'observation et d'interprétation de l'énergie éolienne. Cet observatoire deviendra ainsi un attrait touristique identitaire favorisant le développement économique de la région.

Enfin, une vigilance sur le plan de la conservation du patrimoine doit continuer d'être exercée.

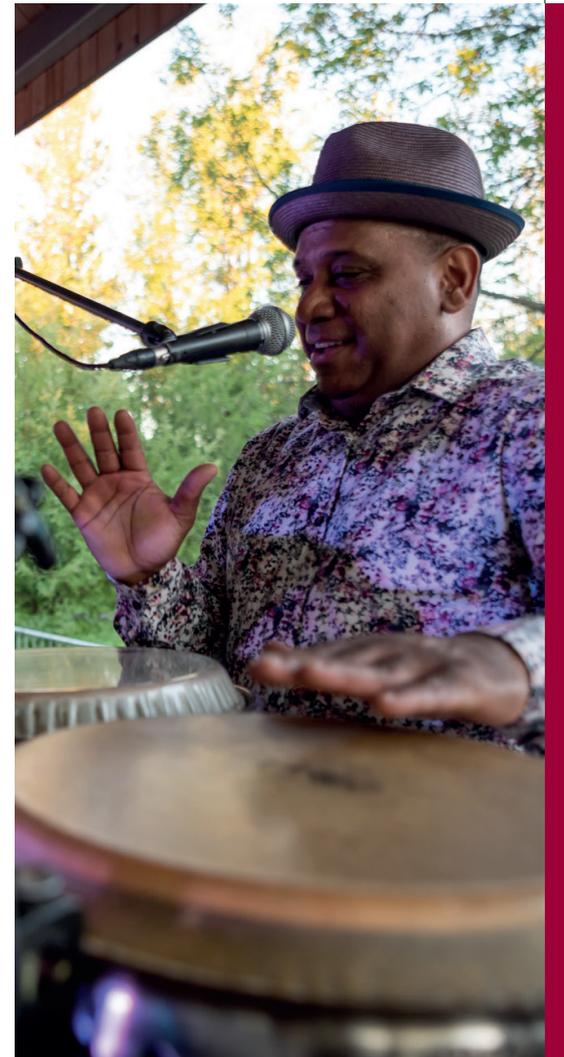
2.4. UNE OFFRE DE SERVICES POUR S'ÉPANOUIR

La qualité de l'offre d'activités culturelles et de services de soutien et d'accompagnement destinée à la population tient en bonne partie aux ressources consenties à la programmation municipale. La population est présente lors d'événements, fréquente la bibliothèque et plusieurs Constantins pratiquent une activité artistique amateur offerte par le Service des loisirs et des écoles privées du territoire.

L'offre de diffusion se traduit plus souvent par la présentation de spectacles; peu d'expositions sont présentées.

L'accessibilité géographique des lieux d'activités, notamment pour les jeunes, les familles sans auto et les personnes vieillissantes et à mobilité restreinte devrait être prise en compte afin que l'offre de programmes et les services s'adaptent à la réalité de tous les citoyens.

Saint-Constant est une municipalité riche en histoire dont le patrimoine témoigne du caractère unique qu'elle s'est forgée. Les activités en lien avec la mise en valeur de l'histoire et du patrimoine local n'ont pas la popularité qu'elles méritent; le contexte de réalisation de ces activités mérite d'être revu.



3. UNE VISION ET DES ORIENTATIONS ACTUALISÉES

L'administration municipale s'appuie sur ses valeurs afin de donner un nouveau souffle à la vitalité culturelle locale. Avec pour mission de « donner aux Constantins une ville qui leur ressemble et qui les rassemble, en termes de services, d'infrastructures et de qualité de vie », tout le personnel de la Ville de Saint-Constant, travaille avec une vision établie dans le cadre du plan stratégique de la municipalité. On tient donc compte des valeurs suivantes:

PARTICIPATION

gouvernance de proximité;

RIGUEUR

ressources financières et matérielles;

ENGAGEMENT

du Conseil et des employés;

COLLABORATION

villes, MRC, gouvernements;

TRANSPARENCE

climat de confiance et d'intégrité;

COMMUNICATION

claire et efficace;

RESPECT

les uns envers les autres.

Aussi, la vitalité culturelle s'inscrit dans l'engagement de l'administration municipale de répondre aux besoins des citoyens, notamment par la mise en place de projets structurants. C'est donc cette vision de ville qui est à la base de la présente politique :

VISION

Un milieu de vie à la fois urbain et rural qui s'harmonise et permet aux citoyens de vivre dans un environnement riche et unique au cœur des racines culturelles des Constantins. L'omniprésence des arts dans le cadre urbain et la préservation de bâtiments historiques rendent le cadre de vie plus beau et invitent les citoyens à passer du temps dans les lieux publics.

- Les lieux accueillant des activités culturelles sont accessibles à tous et invitants. La programmation permet de connaître mieux les arts et la culture, de s'exprimer et apprécier les œuvres des autres. La rencontre de citoyens est au cœur des événements.
- Le Musée Ferroviaire canadien Exporail et d'autres attraits touristiques constituent des atouts indissociables à la vitalité culturelle qui permettent à Saint-Constant de rayonner. La présence d'artistes actifs dans la collectivité renforce aussi l'effervescence culturelle.
- L'implication citoyenne et le travail de collaboration de toutes les organisations font en sorte que les programmes et les services sont nombreux, diversifiés et de qualité.

Les dimensions analysées par la politique font référence à la pratique et à l'appréciation des arts, à la littérature, à la préservation et la mise en valeur du patrimoine ainsi qu'à l'appropriation de l'histoire locale. Mais au-delà de secteurs d'intervention, c'est toute la trame urbaine et la vie collective de Saint-Constant qui entre en scène par le truchement de la Politique culturelle.

4. UN BUT ET DES OBJECTIFS QUI OUVRONT LA VOIE À **L'INCLUSION ET L'ÉPANOUISSEMENT**

La Ville de Saint-Constant veut prendre position dans le développement culturel local et souhaite que la culture soit un moteur de développement pour toute la collectivité. La politique culturelle poursuit le but suivant :

BUT



Offrir aux citoyens un environnement et une offre culturelle accessibles, répondant à leurs besoins d'épanouissement, de divertissement, de perfectionnement et de socialisation.

Quatre objectifs généraux baliseront les décisions de l'administration municipale afin de poursuivre ce but, il s'agit de :

- Considérer la vitalité culturelle comme un axe important de développement de la ville;
- Travailler avec tous les intervenants des domaines culturels, communautaires, de l'éducation et économiques à mettre en place une offre de services de qualité;
- Donner accès aux citoyens à un environnement leur permettant de s'exprimer à travers les arts et d'apprécier les œuvres artistiques des personnes d'ici et d'ailleurs;
- Maintenir une communication constante avec les citoyens leur permettant d'être présents dans la vie culturelle locale et de s'engager dans le développement culturel.

5. UN CADRE D'INTERVENTION **POUR SE RÉALISER**

À la lumière des nouveaux enjeux influençant la qualité de vie des citoyens sur le plan des arts et de la culture, la politique culturelle se déploie en quatre axes traduisant des priorités d'actions. Chaque axe vient à la fois faire écho aux besoins des citoyens, aux moyens nécessaires pour assurer l'épanouissement collectif, ainsi qu'aux orientations proposées par le gouvernement du Québec dans sa politique culturelle du Québec. Partout, la culture, lancée en juin 2018.

Comme le fait le gouvernement du Québec, on adopte la définition suivante de la culture :

La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances... La culture est dialogue, échange d'idées et d'expériences, appréciation d'autres valeurs et traditions : dans l'isolement, elle s'épuise et meurt.

Le développement culturel doit s'appuyer sur les trois dimensions du développement durable, soit les dimensions sociales, environnementales et économiques.

Pour l'administration de la Ville de Saint-Constant, on pourra offrir aux citoyens un environnement et une offre culturelle accessibles, répondant à leurs besoins d'épanouissement, de divertissement, de perfectionnement et de socialisation en travaillant à quatre enjeux :

- L'implication citoyenne;
- Le partenariat;
- Les lieux; le patrimoine et les espaces collectifs;
- L'offre d'activités et de services.

5.1. L'IMPLICATION CITOYENNE

La vitalité culturelle dépend de l'appropriation de chaque citoyen. Quand ceux-ci participent aux activités, s'impliquent en donnant leur avis et contribuent à la réalisation d'activités par leur engagement bénévole, c'est toute la ville qui s'illumine et rend la vie culturelle attractive. C'est aussi quand les artistes agissent comme passeurs en interagissant avec leurs concitoyens, en présentant leurs œuvres ou en donnant des cours, qu'une réelle synergie peut se développer.

Pour que l'implication citoyenne soit plus facile, pour faire plus de place à ceux qui veulent jouer un rôle dans le développement culturel local, on veut :

- Intégrer les nouveaux arrivants par la participation et l'implication dans les activités culturelles;

- Permettre aux jeunes de s'approprier la vie culturelle;
- Promouvoir le bénévolat dans les activités culturelles;
- Intéresser les personnes de 55 ans et plus à participer à des activités;
- Soutenir l'intervention locale des artistes constants.

5.2. LE PARTENARIAT

Plusieurs institutions et organisations publiques et privées œuvrant sur le territoire de Saint-Constant sont des acteurs importants tant sur le plan de l'éducation, du divertissement, de la conservation et la préservation du patrimoine. Tous, à leur façon et selon le cadre de leur mission, contribuent à l'épanouissement des citoyens. Le partenariat est très certainement un levier de premier ordre pour offrir aux citoyens des activités et des services de qualité dans le secteur des arts et de la culture. La connexion entre les secteurs culturels, éducatifs et sociaux assure que tous les efforts consentis à la population embrasseront l'ensemble des besoins individuels et collectifs. Pour que la collaboration soit un gage de qualité de l'intervention culturelle, on mise sur :

- Développer des projets en collaboration avec le Musée, la Commission scolaire, les écoles et les organismes;
- Soutenir le réseau de concertation réunissant les secteurs muséaux, des arts et des archives.

5.3. LES LIEUX

La Ville de Saint-Constant investit de façon notoire dans ses infrastructures. La place des arts et de la culture devrait être significative et se faire sentir tant par l'occupation que l'aménagement des espaces publics. Ceci signifie que des lieux ont une vocation culturelle et que ceux qui sont de nature sportive, communautaire ou civique feront aussi honneur à la culture.

Les espaces patrimoniaux méritent toujours autant d'attention afin d'en préserver leur authenticité et faire honneur à l'histoire constantine. Les citoyens verront la culture s'inviter dans leur milieu de vie. Il s'agira donc ici de :

- Intégrer aux pôles récréatifs des équipements, des installations ou de la signalisation dans une perspective d'animation et de diffusion culturelle;
- Dédier un lieu pour des fins de formation, de création et de diffusion artistique;
- Aménager les espaces de la bibliothèque dans l'esprit d'un 3^e lieu;
- Développer un programme d'art public dans une perspective d'animation culturelle;
- Mettre en valeur le patrimoine local.

5.4. L'OFFRE D'ACTIVITÉS ET DE SERVICES

Afin d'animer la vie culturelle locale et faire en sorte d'offrir à tous les citoyens des expériences répondant à leurs besoins et permettant d'élargir leurs connaissances, les attentes de chacun seront considérées. L'enjeu ici sera de développer des programmes abordables, accessibles et intéressants pour les citoyens de tous âges. La médiation culturelle pourrait être un levier pour enrichir ces expériences.

La bibliothèque pourra jouer pleinement son rôle de milieu de vie en s'inscrivant dans le mouvement du 3^e lieu et en offrant des services et des activités dans un lieu accueillant. L'innovation sera accueillie en s'ouvrant davantage sur l'environnement numérique.

Une attention sera aussi accordée à l'offre culturelle touristique afin de multiplier les opportunités d'enrichir la liste d'activités et d'événements.

Le déploiement de l'offre poursuivra sa croissance en portant aussi attention à :

- Intéresser la population aux arts;
- Développer une offre culturelle destinée aux touristes;
- Proposer des activités aux personnes âgées vivant en résidence;
- Développer l'offre de services de la bibliothèque dans une perspective de 3^e lieu.

PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE CULTURELLE DE SAINT-CONSTANT

NOTE AUX LECTEURS

Chaque action découle d'un objectif spécifique. Toutefois, plusieurs actions sont en lien avec plus d'un objectif, parfois même issu d'une autre orientation. Pour visualiser ces liens, nous avons intégré la couleur de l'orientation interpellant aussi l'action. Ces codes de couleurs sont :

- L'implication citoyenne
- Le partenariat
- Les lieux
- L'offre

LES RÉFÉRENCES BUDGÉTAIRES SONT LES SUIVANTES :

- A:** Impact budgétaire minime : 3 000 \$
- B:** Impact budgétaire moyen : 3 000 \$ @ 20 000 \$
- C:** Impact budgétaire considérable : 20 000 \$ @ 50 000 \$
- D:** Impact budgétaire important : + de 50 000 \$

1. L'IMPLICATION CITOYENNE

OBJECTIF	ACTION	BUDGET	RESPONSABLE	2019 2020	2021- 2022	2023
1.1. Intégrer les nouveaux arrivants par les activités culturelles.	1.1.1. Tenir un kiosque présentant les activités culturelles lors des rencontres d'accueil.	A	Service des communications et service aux citoyens. Partenaire : Service des loisirs	X	X	X
	1.1.2. Cibler des membres de communautés afin de donner des avis sur la programmation et contribuer à la promotion.	A	Service des loisirs Partenaire : Service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire	X		

1. L'IMPLICATION CITOYENNE (SUITE)

OBJECTIF	ACTION	BUDGET	RESPONSABLE	2019 2020	2021- 2022	2023
1.2. Permettre aux jeunes de s'approprier la vie culturelle.	1.2.1. Proposer des ateliers artistiques aux jeunes fréquentant le SPA ² .	A	Service des loisirs	X		
	1.2.2. Offrir des billets de spectacles locaux aux jeunes.	A	Service des loisirs	X		
	1.2.3. Intégrer un volet « jeunes » à un événement public de diffusion.	B	Service des loisirs		X	
	1.2.4. Mettre en place un projet « de création » à la bibliothèque.	A	Service des loisirs		X	
1.3. Promouvoir le bénévolat dans les activités culturelles En lien aussi avec le 1.1.	1.3.1. Faire une campagne de recrutement pour les programmes « Lire et faire lire » et « Générations branchées ».	A	Service des communications et service aux citoyens		X	
	1.3.2. Faire une campagne de promotion ciblée auprès des nouveaux résidents/arrivants.	A	Service des communications et service aux citoyens		X	
1.4. Intéresser les personnes de 55 ans et plus à participer à des activités.	1.4.1. Collaborer avec des organismes et des résidences pour retraités pour développer une offre d'activités publiques, inclusives et attractives.	Nul	Service des loisirs	X		
	1.4.2. Développer un programme d'activités à réaliser en résidence (conférences, ateliers, etc.)	Nul	Service des loisirs		X	
1.5. Soutenir l'intervention locale des artistes constants.	1.5.2. Produire une banque de données sur les artistes locaux.	Nul	Service des loisirs	X		
	1.5.3. Élaborer un cadre administratif permettant aux artistes locaux de louer des espaces municipaux.	Nul	Service des loisirs	X		
	1.5.4. Présenter des ateliers de maître 2 fois/an.	A	Service des loisirs	X		
	1.5.5. Réserver des espaces d'exposition pour les artistes locaux.	B	Service des loisirs		X	

2. LE PARTENARIAT

OBJECTIF	ACTION	BUDGET	RESPONSABLE	2019 2020	2021- 2022	2023
<p style="text-align: center;">2.1.</p> <p>Développer des projets avec le Musée, la Commission scolaire, les écoles et les organismes.</p>	2.1.1. Inviter des partenaires à collaborer à la mise en place de projets à la nouvelle bibliothèque.	nul	Service des loisirs		X	
	2.1.2. Mettre en place un projet itinérant d'animation auprès des aînés.	A	Service des loisirs		X	
	2.1.3. Explorer la faisabilité de réaliser un événement virtuel immersif en lien avec le Lac des fées.	B	Service des loisirs		X	
<p style="text-align: center;">2.2.</p> <p>Soutenir le réseau de concertation réunissant les secteurs muséal, des arts et des archives.</p>	2.2.1. Élargir le mandat du Comité consultatif loisir pour faire le suivi du plan d'action culturel. - Inviter des artistes à participer.	nul	Conseil municipal Partenaire : Service des loisirs	X		
	2.2.2. Collaborer avec la MRC afin de développer un échange avec Commission scolaire des Grandes Seigneuries.	nul	Conseil municipal Partenaire : Service des loisirs	X		

3. LES LIEUX

<p style="text-align: center;">3.1.</p> <p>Intégrer aux pôles récréatifs des équipements, des installations ou de la signalisation dans une perspective d'animation et de diffusion culturelle.</p>	3.1.1. Élaborer un plan d'équipements culturels faisant référence à :	nul	Service des loisirs et Service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire	X		
	- Une occupation des terrains devant l'Exporail.	B	Service des loisirs et Service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire		X	
	- Des installations de diffusion ou interactives dans les espaces à caractère sportif.	B-C	Service des loisirs et Service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire			X
	3.1.2. Prévoir une dimension culturelle à la programmation architecturale des espaces à construire.	B	Service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire Partenaire : Service des loisirs	X	X	X

3. LES LIEUX

OBJECTIF	ACTION	BUDGET	RESPONSABLE	2019 2020	2021- 2022	2023
3.2. Dédier un lieu pour des fins de formation, de création et de diffusion artistiques.	3.2.1. Analyser les besoins des artistes et leur intérêt dans la gouvernance d'un lieu.	A	Service des loisirs		X	
	3.2.2. Identifier un espace pouvant accueillir les artistes locaux.	A	Service des loisirs		X	
3.3. Aménager les espaces de la bibliothèque dans l'esprit d'un 3 ^e lieu	3.3.1. Réserver des espaces pour des rencontres informelles.	Budgété	Partenaire : Service des loisirs		X	
	3.3.2. Intégrer des équipements technologiques permettant un usage de type « média lab ».	Budgété	Partenaire : Service des loisirs		X	
	3.3.3. Avoir des installations de qualité permettant la tenue d'expositions.	Budgété	Partenaire : Service des loisirs		X	
3.4. Développer un programme d'art public dans une perspective d'animation culturelle.	3.4.1. Prévoir annuellement un budget pour l'acquisition d'œuvres d'art.	B	Service des loisirs	X		
	3.4.2. Réaliser des activités ponctuelles d'animation ou de médiation culturelle autour des œuvres.	A-B	Service des loisirs		X	
3.5. Mettre en valeur le patrimoine local	3.5.1. Mettre en œuvre une stratégie de sensibilisation pour la préservation des maisons historiques.	A	Service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire		X	
	3.5.2. Réaliser une analyse des opportunités réglementaires.	B	Service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire		X	
	3.5.3. Ajuster le PIIA à la valeur patrimoniale et son niveau de conservation.	A	Service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire			X
	3.5.4. Aménager un parcours de marche permettant de visiter les lieux patrimoniaux.	B	Service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire Partenaire : Service des loisirs et Service technique	X		
	3.5.5. Élaborer un projet pour la mise en valeur des anciens presbytères et l'aménagement d'un foyer attenant à l'église.	B	Service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire Partenaire : Service des loisirs	X		
	3.5.6. Constituer une banque de noms à utiliser dans le cadre de dossiers de toponymie.	A	Service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire Partenaire : Conseil local du patrimoine	X		

4. L'OFFRE

OBJECTIF	ACTION	BUD-GET	RESPONSABLE	2019 2020	2021- 2022	2023
4.1. Intéresser la population aux arts.	4.1.1. Organiser de petits événements de diffusion dans les quartiers lors des ventes de garage.	A	Service des loisirs		X	
	4.1.2. Réaliser des activités de médiation culturelle. - Autour des œuvres d'art public; Au près des retraités; Au près des jeunes; En collaboration avec les écoles.	A-B	Service des loisirs			X
4.2. Développer une offre culturelle destinée aux touristes.	4.2.1. Analyser comment l'agrotourisme, le passage de la route verte et la mise en valeur des éoliennes peuvent être liés à la vitalité culturelle.	nul	Service des loisirs Partenaire : Tourisme Montérégie	X		
	4.2.2. Réaliser des activités d'animation culturelle au lac des Fées.	B-C	Service des loisirs Partenaire : Tourisme Montérégie		X	
4.3. Proposer des activités aux personnes âgées vivant en résidence. (lien avec 4.1.)	4.3.1. Travailler de concert avec le CHSLD L Lapierre l'élaboration d'un programme d'activités.	nul	Service des loisirs Partenaire : Technicienne en loisir du CHSLD	X		
	4.4.1. Mettre en place un programme de Média Lab.	C	Service des loisirs		X	
4.4. Développer l'offre de services de la bibliothèque dans une perspective de 3 ^e lieu.	4.4.2. Offrir un programme d'activités de partage de connaissances.	A	Service des loisirs		X	
	4.4.3. Élargir l'offre de conférences.	A-B	Service des loisirs		X	
	4.4.4. Développer un service de médiation littéraire.	B	Service des loisirs		X	
	4.4.5. Augmenter les ressources humaines.	C	Conseil municipal	X		
	4.4.6. Accroître le budget en ressources matérielles.	C	Conseil municipal	X		
	4.5. Développer l'offre de diffusion en arts visuels.	4.5.1. Présenter un programme d'expositions.	B	Service des loisirs		X
4.5.2. Actualiser le programme de soutien Art et Culture.		nul	Service des loisirs	X		
4.6. Intégrer les arts numériques à l'offre en loisir culturel.	4.6.1. Développer un programme d'ateliers et d'événements à la bibliothèque.	B	Service des loisirs		X	



Saint-Constant

saint-constant.ca

 **Ville de Saint-Constant**

PRODUCTION

Service des communications et Service aux citoyens
de la Ville de Saint-Constant

COLLABORATION

Service des ressources humaines de la Ville de Saint-Constant
Direction générale de la Ville de Saint-Constant

GRAPHISME

Communication Globale Pub Cité